

« Ouvertures »
Rapport d'activité 2014

Juin 2015

afnic

Table des matières

1. Éditorial.....	4
2. Faits marquants 2014.....	6
2.1. Février	6
2.2. Mars	6
2.3. Avril.....	6
2.4. Mai	6
2.5. Juin	7
2.6. Juillet-Août	7
2.7. Septembre /Octobre.....	7
3. L'Association	8
4. Le .fr, une croissance maintenue et des nouveautés fonctionnelles	10
5. Nouvelles extensions : une réalité opérationnelle pour l'Afnic.....	11
6. Gouvernance de l'Internet : L'Afnic au cœur des débats.....	12
7. Des compétences en lien avec les nouvelles dimensions de l'action de l'Afnic.	13

8. Une gestion rigoureuse qui permet d'améliorer la compétitivité de l'Afnic.	15
9. L'Afnic tient ses promesses	16
Bilan Financier	18

1. Éditorial



*M. Emmanuel Sartorius
Président de l'Afnic*

Pour l'Afnic, l'ouverture est une vertu en même temps qu'une nécessité. L'Internet que notre association promeut se veut ouvert et transparent, et il implique que nous soyons ouverts aux innovations, ouverts dans notre gouvernance, ouverts à nos clients et partenaires.

Cette année 2014 aura, à bien des égards, été celle de l'ouverture, dans toutes les acceptions du terme :

- ouverture des nouvelles extensions .frogans, .ovh, .paris et .bzh, désormais installées dans le paysage Internet français et qui concrétisent la position de l'Afnic comme premier opérateur technique de registre dans notre pays ;*
- ouverture de l'enregistrement des noms de domaine 1 & 2 caractères sous le .fr, abolissant de fait les dernières restrictions d'enregistrement qui subsistaient sous l'extension nationale ;*
- ouverture des discussions sur la transition de la supervision de la racine du système des noms de domaine, et organisation au niveau national de la concertation sur la gouvernance de l'Internet ;*
- emménagement dans de nouveaux locaux, plus ouverts, plus transparents, où nous pouvons enfin accueillir convenablement nos clients et nos membres ;*
- ouverture des services aux membres de l'Association, pour redynamiser les adhésions ;*
- ouverture de nouveaux services, comme le lancement d'Afnic conseil, qui présente une palette de services d'analyse et d'expertise technique et marketing sur les noms de domaine ;*
- ouverture des discussions avec la Fondation de France pour la création de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.*

Ce ne sont là que quelques illustrations de l'activité importante de l'Afnic en 2014. Notre association s'est également dotée d'une nouvelle organisation visant à renforcer son agilité, la proximité avec ses clients, une meilleure mise en valeur de son expertise et les conditions de l'épanouissement professionnel de ses 80 collaborateurs.

Le secteur économique des noms de domaine arrive à maturité. Les croissances à deux chiffres des années fastes sont désormais derrière nous, et nous sommes entrés de plain-pied dans une période de consolidation.

Le .fr n'échappe pas à cette réalité, même si, avec une croissance de 5% en 2014, il reste plus dynamique que l'ensemble du marché français des noms de domaine (4,9%) et que la moyenne européenne (2,2%).

Alors que se met en place la Fondation Afnic pour la solidarité numérique, au travers de laquelle les bénéficiaires de la gestion du .fr financeront des projets d'Internet solidaire en France, il est important que cette dynamique du .fr se maintienne. C'est pourquoi l'Afnic, en lançant cette année la campagne de promotion d'envergure « réussir-en.fr » et en baissant ses tarifs de 5% sur le .fr, s'est mise en ordre de bataille pour maintenir le développement de notre extension nationale.

À ses côtés, les nouvelles extensions françaises, qu'elles soient géographiques, ou qu'elles représentent de grandes entreprises, viendront renforcer la cohérence d'un paysage Internet français en pleine évolution, et dont l'Afnic entend être un des acteurs incontournables, au service de la communauté internet française.

2. Faits marquants 2014

2.1. Février

- signature des contrats de registre entre l'ICANN et la Ville de Paris ainsi qu'entre l'ICANN et l'association www.BZH. Les cent pionniers du *.paris* sont annoncés à l'occasion de la visite à Paris du PDG de l'ICANN, Fadi Chehadé ;
- l'Afnic popularise les usages du *.fr* et des nouvelles extensions auprès des CCI du Grand Ouest (CCI Normandie et Quimper).

2.2. Mars

- le 10 mars, première édition du Forum français sur la gouvernance de l'Internet, co-organisé par l'Afnic. 400 personnes participent à cette réunion qui se tient au Conseil économique, social et environnemental ;
- le 14 mars, le département du commerce américain annonce la transition de la supervision des fonctions IANA. L'Afnic annonce immédiatement un comité de concertation extraordinaire pour impliquer la communauté Internet française dans les décisions concernant le futur de la supervision de la racine du système des noms de domaine ;
- le 31 mars, l'Afnic se voit dotée d'une nouvelle organisation, et emménage dans de nouveaux locaux mieux adaptés à sa croissance et à l'évolution de ses modes de travail.

2.3. Avril

- les *.frogans* et *.paris* sont enregistrés par IANA dans la racine ;
- les 23 et 24 avril, Mathieu Weill participe à la délégation française conduite par la Secrétaire d'état Axelle Lemaire à la réunion « *Netmundial* » de Sao Paulo. Cette réunion permet un accord international et multi-acteurs sur la définition et les modalités de fonctionnement de la gouvernance de l'Internet.

2.4. Mai

- l'Afnic poursuit sa tournée des CCI du Grand Ouest en se rendant à Brest, et participe au salon des entrepreneurs de Lyon ;
- les journées du Conseil scientifique de l'Afnic réunissent près de 100 participants à Paris.

2.5. Juin

- l'Afnic accueille l'ensemble de ses homologues européens pour un Jamboree à Paris, réunissant près de 100 professionnels issus des registres européens des CCTLD pour un travail en commun sur l'ensemble des aspects techniques, politiques et administratifs de nos métiers ;
- l'Afnic est présente à la réunion ICANN de Londres, où elle accueille pour la première fois lors de sa French night un ministre français en exercice, Axelle Lemaire ;
- le 26 juin, le premier nom de domaine en *.bzh* est accessible sur la toile : « *pik.bzh* ».

2.6. Juillet-Août

- les tarifs du *.fr* baissent de 5% à compter du 1^{er} juillet ;
- l'Afnic publie son premier bilan carbone et annonce sa trajectoire de réduction des gaz à effet de serre produits dans le cadre de son activité, en se calant sur l'objectif européen de -20% en 10 ans.

2.7. Septembre /Octobre

- les réservations pour l'enregistrement de noms de domaine en *.paris* sont ouvertes ;
- l'Afnic et l'ANSSI publient le rapport annuel de l'observatoire de la résilience de l'Internet en France ;
- la campagne de promotion du *.fr*, qui a pour but de maintenir la dynamique des usages et des enregistrements de l'extension nationale, en visant en particulier les entrepreneurs et les jeunes, est lancée. Le site « *reussir-en.fr* » est ouvert ;
- ouverture du *.ovh*. Plus de 50 000 noms de domaine sont enregistrés en moins de 24 heures.

2.8 Novembre

- inauguration des nouveaux locaux de l'Afnic en présence d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'état en charge du numérique, Steve Crocker, Président du Conseil d'administration de l'ICANN, ainsi que du maire de Montigny le Bretonneux, du vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines et du député Patrice Martin-Lalande, co-président du groupe parlementaire « Internet et société numérique ». Cette inauguration est également l'occasion d'organiser une table ronde dédiée à la solidarité numérique qui alimente la réflexion sur la Fondation Afnic qui aura pour objet de financer des projets dans ce domaine.

2.9 Décembre

- l'Afnic étoffe et précise son activité de conseil, « *Afnic conseil* » ;
- ouverture de l'enregistrement pour les 1 & 2 caractères en *.fr* ;
- ouverture générale pour le *.paris* et le *.bzh* ;
- l'Afnic obtient de l'European Foundation for Quality Management la certification « recognized for excellence 4 étoiles » pour sa démarche qualité ;
- le Conseil d'administration de la Fondation de France accepte le principe de la création d'une Fondation sous son égide, intitulée Fondation Afnic pour la solidarité numérique, et dont les ressources proviennent de 90% du bénéfice de l'activité de gestion du *.fr* par l'Afnic.

3. L'Association

Cette année, l'activité associative a été rythmée par la tenue de 5 réunions du Conseil d'administration auxquelles se sont ajoutés le désormais traditionnel séminaire stratégique de septembre, 3 comités de concertation dont un extraordinaire, et l'Assemblée générale ordinaire de juin, couplée, cette année, à une Assemblée générale extraordinaire ayant pour ordre du jour une modification de l'objet de l'Association.

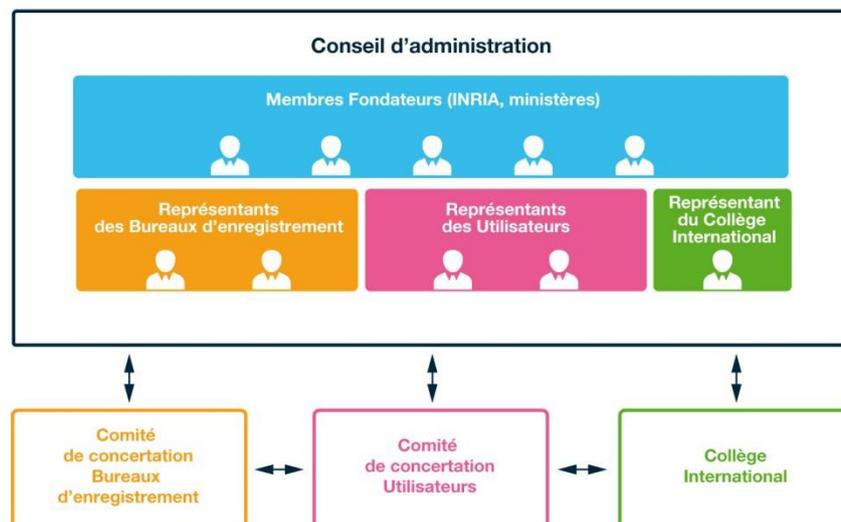
Les administrateurs, outre leurs responsabilités statutaires, ont donc été sollicités tout au long de l'année afin d'animer les collèges dont ils sont élus, notamment en préparation des comités de concertation, mais également pour apporter leur expertise et leur éclairage sur les questions de gouvernance de l'internet dont l'Afnic s'est emparée.

Pour la première fois, un dîner anniversaire réunissant des adhérents membres de l'Association depuis respectivement 10 et 15 ans a été organisé pour remercier ses membres les plus anciens et les plus fidèles.

Le conseil a vu l'arrivée de trois nouveaux administrateurs :

- Geoffroy HERMANN, chef du bureau réseaux et sécurité à la Direction générale des entreprises, désigné comme représentant du ministère en charge des communications électroniques ;
- Eric LANTONNET, directeur général de Namebay, représentant ce bureau d'enregistrement élu à l'assemblée générale de juin ;
- Loïc DUFLOT, sous-directeur des réseaux et usages numériques à la Direction générale des entreprises, désigné représentant du ministère en charge de l'Industrie.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'administration de l'Afnic a fait procéder en 2014 à une évaluation externe de son fonctionnement, dans la continuité de l'auto-évaluation qu'il avait menée en 2011 et qui avait donné lieu à la création de comités du Conseil d'administration, permettant d'approfondir les discussions et les échanges sur les finances et les risques, les politiques de registre, et les engagements.

Cet audit externe a conclu à un bon fonctionnement général du CA, avec les points forts suivants :

- *une gouvernance bien organisée et structurée ;*
- *un conseil traitant de l'ensemble des sujets qui sont de sa responsabilité ;*
- *des débats structurés et une prise de décision efficace ;*
- *des relations conseil / DG excellentes ;*
- *le professionnalisme et l'implication de l'équipe dirigeante qui contribuent à la dynamique de la gouvernance de l'Afnic.*

Le rapport d'audit contient des recommandations visant à permettre au Conseil d'administration de travailler à une vision et un projet associatifs de long terme, en facilitant notamment le travail et l'intégration des nouveaux administrateurs. Une relance de la dynamique des adhésions à l'Association, qui comptait 104 membres fin 2014, est également recommandée, par l'application du programme de nouveaux services aux membres.

Une Assemblée générale extraordinaire a procédé à la modification de l'objet de l'Association, pour tenir compte de la prochaine création de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique. Ainsi, l'article 2 des statuts stipule désormais que l'objet de l'Afnic est également :

« *Le soutien, à travers la création d'un fonds ou de toute structure gérée directement ou non :*

- *au développement de l'Internet, à la formation et à la sensibilisation à ses usages ;*
- *à sa promotion et à sa meilleure connaissance en France ».*

Pour la première fois, l'Afnic a également organisé un **Comité de concertation extraordinaire**, c'est-à-dire ouvert, au-delà des seuls adhérents de l'Association, à l'ensemble de la communauté Internet française, et portant sur un thème unique. En mai 2014, ce premier comité extraordinaire a porté sur la transition de la supervision de la fonction IANA.

4. Le .fr, une croissance maintenue et des nouveautés fonctionnelles

Le .fr a continué à croître en 2014, avec une progression de 5% sur l'année. Cette performance, inférieure à celle de 2013 (8,3%), est néanmoins supérieure à la performance moyenne des GTLD européens (2,2%) et à la croissance mondiale du marché des noms de domaine (4,3%).

Ces chiffres confirment que le marché des noms de domaine est désormais arrivé à maturité, et que les croissances à deux chiffres des années précédentes seront sans doute difficiles à atteindre dans les années à venir.

Conformément aux engagements pris par l'Afnic dans le cadre de la convention qui la lie à l'État en sa qualité d'office d'enregistrement, les tarifs des opérations en .fr ont fait l'objet d'une baisse de 5% au 1^{er} juillet 2014. Le .fr est désormais, en appliquant le taux de change dollar / euro, 35% moins cher que le .com. Cette baisse a été rendue possible par une recherche de gains de productivité et de maîtrise des coûts afin de préserver la marge opérationnelle du .fr et par conséquent, les versements effectués au profit de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.

Le coût de production du nom de domaine .fr a ainsi baissé, passant de 4,03 euros en 2013 à 3,52 euros en 2014.

Parallèlement à cet effort, l'Afnic a lancé la campagne de promotion « *reussir-en.fr* » qui a mobilisé un budget sans précédent (plus de 500 000 euros) pour dynamiser les enregistrements en .fr. Ayant pour cibles principales les TPE/PME et les jeunes, cette campagne, dont le cœur est le site internet « *reussir-en.fr* », a un triple objectif :

- expliquer l'utilisation des noms de domaine, par la mise en ligne de « MOOC¹ » ;
- renforcer l'image du .fr par une campagne de publicité déclinée sur les réseaux sociaux ;
- faciliter l'enregistrement, grâce à des partenariats conclus entre des bureaux d'enregistrement et l'Afnic, en dirigeant les internautes vers des pages dédiées au .fr (landing pages) contenant des offres packagées : mon mail en .fr, mon blog en .fr, mon CV en .fr, mon site commerçant en .fr ...

Un nouveau service de « **registry lock** » a été proposé aux bureaux d'enregistrement en octobre 2014. Cette option, activable à la demande du bureau d'enregistrement pour chaque nom de domaine, permet de le protéger en suspendant l'automatisation des opérations techniques. Ainsi, tout changement de serveur ou de titulaire doit être expressément confirmé par le bureau d'enregistrement auprès des chargés de clientèle de l'Afnic.

La sécurité du .fr a également été renforcée par la progression significative de la proportion de noms de domaine signés avec le protocole **DNSSEC**, qui est passée de 3,8% fin 2013 à 6,9% fin 2014. Si le dispositif promotionnel est désormais connu de nos bureaux d'enregistrement et a permis une progression intéressante de l'utilisation de **DNSSEC**, beaucoup de chemin reste à faire pour que cette technologie se démocratise et que les fournisseurs d'accès l'activent sur leurs réseaux. Le projet sera donc poursuivi dans les années à venir.

L'Afnic a procédé fin 2014 à **l'ouverture des enregistrements des noms de domaine en 1 & 2 caractères sous le .fr**, organisée en trois phases, sur une durée totale de quatre mois. Très attendue, cette ouverture a permis d'attribuer la totalité des noms de domaine en 1 & 2 caractères (à l'exception de certains noms accentués encore disponibles à l'enregistrement) en préservant leur accessibilité financière (pas d'enchères organisées), les droits de chacun (période de *sunrise*) et la liberté d'entreprendre (période de *landrush* avec tarification dégressive).

La spéculation sur les noms de domaine, si elle a eu lieu et a pu décevoir certains acteurs, est restée maîtrisée grâce au dispositif mis en œuvre.

¹ MOOC : *massive open online course* (cours en ligne ouvert et massif).

5. Nouvelles extensions : une réalité opérationnelle pour l'Afnic

Du côté des **Geotlds**, le **.paris** a vu son lancement réussi avec, dans un premier temps, la sélection de cent pionniers, puis l'ouverture générale de décembre, avec près de 10 000 noms enregistrés.

Le **.bzh** a suivi avec une ouverture générale permettant d'enregistrer près de 4 000 noms de domaine.

Du côté des extensions de marques, le **.ovh** a réalisé un lancement très dynamique avec plus de 50 000 noms de domaine enregistrés en moins de 24 heures. Ce volume est dû à la politique de gratuité décidée par OVH qui n'impacte en rien les revenus de l'Afnic, ces derniers étant calculés sur le nombre de noms de domaine enregistrés par le registre et non sur leur prix de vente.

Enfin, le **.frogans**, extension atypique dédiée à soutenir la technologie Frogans, sans recherche de volume dans les enregistrements, est également opérationnel.

Au total, quatre des nouvelles extensions dont l'Afnic est opérateur technique de registre ont été rendues pleinement opérationnelles en 2014 alors qu'au total, six nouvelles extensions étaient mises en production (**.aquarelle** et **.alsace** n'étaient pas, fin 2014, ouvertes au public, mais elles étaient techniquement fonctionnelles).

À la fin de l'année, à l'exception de cinq de nos clients², tous avaient signé le contrat de registre avec l'ICANN et les services techniques de l'Afnic avaient passé avec succès l'ensemble des tests de prédélégation programmés par l'ICANN.

72 912 Noms de domaine auront été enregistrés par l'Afnic pour les nouvelles extensions dont elle a la charge, ce qui, ajouté aux jalons techniques et administratifs franchis par nos clients en cours d'année, a permis de tripler le chiffre d'affaires de cette activité, qui s'élève désormais à 959 000 euros.

² Dont la région Aquitaine, qui a abandonné son projet de **.aquitaine** en raison de la réforme territoriale en cours.

6. Gouvernance de l'Internet : l'Afnic au cœur des débats

Dans la suite de 2013 et de l'affaire Snowden, l'année 2014 a vu le thème de la gouvernance de l'Internet revenir sur le devant de l'affiche.

L'année aura été marquée principalement par deux événements :

- le département du commerce américain a annoncé le 14 mars sa volonté de transférer la supervision de la fonction IANA à la « communauté » en posant des conditions sur l'organisation de cette transition et les modalités d'une supervision future, et en désignant l'ICANN pour mener les discussions sur l'organisation future ;
- le gouvernement du Brésil a convié à Sao Paulo les 23 et 24 avril une réunion multi-acteurs portant sur la gouvernance de l'Internet, à laquelle la France a participé.

L'Afnic, dans son rôle d'animatrice de la communauté Internet française, s'est faite le relais et l'organisatrice des débats en France sur ces deux points :

- en participant activement à l'organisation du premier Forum français sur la gouvernance de l'Internet (FGI), qui s'est tenu le 10 mars au Conseil économique, social et environnemental ;
- en organisant un débat au sein du pôle de compétitivité Cap Digital avec le PDG de l'ICANN, Fadi Chéhadé lors de son passage à Paris ;
- en organisant un Comité de concertation exceptionnel dédié au sujet de la transition IANA.

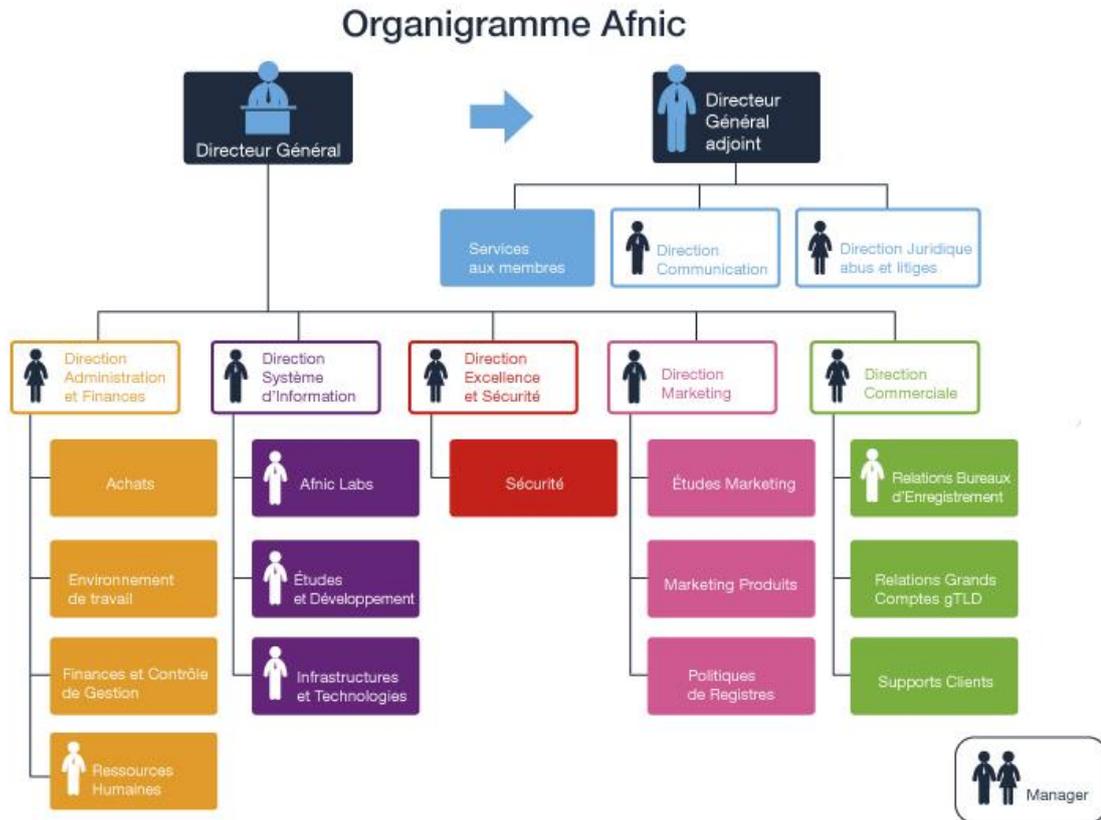
Par ailleurs, l'Afnic s'est impliquée dans les débats internationaux et a participé à l'ensemble des réunions internationales de l'année, dont :

- *Netmundial* Sao Paulo ;
- l'ensemble des réunions publiques ICANN ;
- European dialog on Internet Governance (EuroDig), Berlin ;
- le Forum mondial sur la gouvernance de l'Internet (FGI monde) à Istanbul.

L'Afnic est particulièrement active sur la question de l'évolution et de la réforme de l'ICANN, intimement liée à celle de la transition de la supervision des fonctions IANA. En effet, depuis décembre 2014, Mathieu Weill est co-président du groupe de travail international et multi-acteurs élaborant une proposition de réforme de la gouvernance de l'ICANN³.

³ Cross community working on enhancing Ican accountibility
<https://community.icann.org/display/acctcrosscomm/CCWG+on+Enhancing+ICANN+Accountability>

7. Des compétences en lien avec les nouvelles dimensions de l'action de l'Afnic



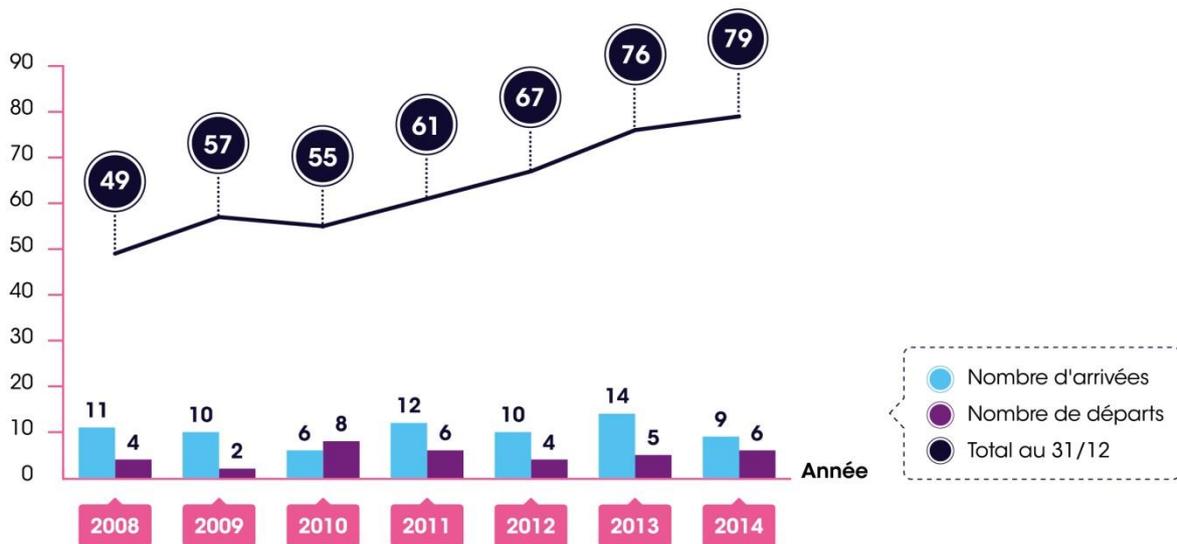
Maîtrise des coûts, diversification des activités, tenue des engagements contractuels pris vis-à-vis de l'État, renforcement de nos politiques qualité et sécurité, développement des services aux membres, ces dimensions de l'activité de l'Afnic, pour être toutes menées de concert, nécessitaient une refonte de l'organisation opérationnelle de l'Association.

Ainsi, le 31 mars 2014, l'Afnic se dotait d'une nouvelle organisation, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- création d'une direction commerciale regroupant les activités de support, des chargés de clientèle bureaux d'enregistrement, des chargés des grands comptes GTLD ;
- création d'une direction du marketing ;
- création d'une direction excellence et sécurité ;
- regroupement des fonctions transverses juridiques abus et litiges, vie associative et communication sous la supervision du directeur général adjoint ;
- réorganisation de la direction administrative et financière ;
- réorganisation de la direction des systèmes d'information, qui intègre désormais la R&D de l'Afnic, dénommée *Afnic labs*.

Avec cette nouvelle organisation, qui se fait dans le cadre d'une stabilisation de l'effectif de l'Afnic à 80 collaborateurs, l'Association professionnalise son approche marketing et développe sa capacité à créer de nouveaux produits et services. Elle investit davantage dans la relation client, en prenant en compte la diversité de ces derniers. Enfin, par la réorganisation de sa direction des systèmes d'information, elle rapproche les équipes opérationnelles et les équipes de recherche et développement.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS
(CDD et formations en alternance inclus)



8. Une gestion rigoureuse qui permet d'améliorer la compétitivité de l'Afnic

L'année 2014 est l'année des GTLD, avec 6 TLD en production fin 2014, ainsi que celle de la maîtrise des coûts.

Le chiffre d'affaires de l'Afnic est en croissance de 9,6% soit + 1 274 000 euros :

- croissance de 5% sur le .fr soit une hausse de 607 000 euros ;
- chiffre d'affaires multiplié par 3 pour les GTLD représentant une hausse de 698 000 euros ;
- croissance atone pour les extensions ultra-marines (+ 1,1 %).

Concernant les GTLD, la réussite des lancements des extensions de la Ville de Paris, d'OVH et de l'association www.bzh permet d'atteindre fin 2014 un parc de 72 912 NDD.

Le résultat net ressort en perte à 188 494 euros, mais la perte est réduite par rapport à l'année 2013 (perte de 541 849 euros) et inférieure à celle prévue par le Budget prévisionnel 2014 (qui prévoyait une perte de 539 000 euros). Cette perte s'explique par les effets cumulés d'un effort d'investissement dû au lancement des nouvelles activités GTLDs et par le décalage de quelques mois entre l'ouverture de ces extensions et la montée en puissance de revenus réguliers. L'Afnic doit revenir à l'équilibre dès 2015 :

- le **chiffre d'affaires Afnic** s'élève à 15 022 K€, en croissance de 9,6% soit + 1 274 000 euros par rapport à l'année 2013 ;
- grâce à une gestion rigoureuse, le total des **charges d'exploitation** de l'Afnic avant charge FSDI ressort à 13 600 K€, soit au même niveau que l'année 2013 et à 92 % du budget 2014 ;
- les résultats 2014 soulignent les efforts de l'Afnic dans la **maîtrise des coûts**.

L'année 2014 a été une année d'investissement : l'Association a fortement investi, dans les infrastructures au bénéfice des GTLD et du renforcement du .fr. Des investissements complémentaires ont été réalisés pour assurer l'aménagement des nouveaux locaux dont elle est locataire et le déménagement du mois de mars. La transformation en opérateur multi-registres est désormais à la fois une réalité de terrain et visible dans la situation financière :

près de la moitié de la croissance du chiffre d'affaires provient de l'activité GTLD.

Enfin, les efforts d'excellence opérationnelle et de maîtrise des coûts portent leurs fruits.

L'Association clôture l'année 2014 sur un léger déficit, mais celui-ci est réduit par rapport à l'an dernier, ce qui montre que l'Association est sur la voie du retour à l'équilibre visé pour 2015.

9. L'Afnic tient ses promesses



Mathieu Weill
Directeur général de l'Afnic

La diversification des activités de l'Afnic engagée depuis 2011, est, nous le voyons cette année, devenue une réalité opérationnelle pour l'Afnic.

Désormais, à côté de sa mission historique d'office d'enregistrement du *.fr*, l'Afnic est un acteur reconnu des nouvelles extensions Internet, et, comme nous l'indiquons il y a un an déjà, un opérateur multi-registres.

La phase d'investissements lourds en moyens humains autant que techniques devant nous permettre de créer ces nouvelles activités est désormais derrière nous et, après trois exercices déficitaires, l'objectif de l'Afnic est de retrouver l'équilibre dès 2015.

Cette année 2014 a montré que l'objectif était tout à fait atteignable et que l'Afnic était en capacité de s'adapter pour faire face aux aléas extérieurs, et maintenir son cap.

Durant l'année, l'Afnic a en effet été confrontée à plusieurs événements rendant l'atteinte des objectifs initiaux plus difficiles. On n'en retiendra ici que deux :

- un marché des noms de domaine qui confirmait son atterrissage, avec une décélération de la croissance plus rapide qu'escomptée ;
- des décisions internes de certains de nos clients amenant à revoir le calendrier d'ouverture des nouveaux GTLD et ainsi, à repousser les premières rentrées de revenus récurrents.

Les équipes de l'Afnic ont réagi en accentuant l'effort de maîtrise des coûts, en particulier l'effort de rationalisation au sein de la direction des systèmes d'information, et par un effort partagé par l'ensemble des services, notamment en internalisant certaines fonctions et en améliorant la productivité.

Ces efforts n'auraient toutefois pas suffi à eux seuls à placer l'Afnic sur la trajectoire du retour à l'équilibre financier, surtout dans cette phase où les investissements se poursuivaient.

L'Afnic s'est donc rapprochée de ses clients, afin de mieux comprendre leurs besoins et de leur proposer des services qui leur permettent de mieux préparer le lancement et l'administration de leur extension. Ainsi, premier fruit de sa réorganisation, le développement d'un chiffre d'affaires ponctuel lié à l'activité de conseil de l'Afnic aura permis de répondre aux aléas extérieurs, tout en la rapprochant de ses clients.

Ces résultats ont été obtenus en gardant à l'esprit l'ensemble des engagements de l'Afnic vis-à-vis de la communauté internet française, et notamment ceux qui ont été transcrits dans le cadre de la convention signée avec l'État pour la gestion du *.fr*

Avec la campagne « *reussir-en.fr* », c'est la plus grande opération de communication et de promotion du *.fr* de l'histoire de l'Afnic qui a été lancée en 2014, et qui se poursuivra sur plusieurs années, en évoluant.

Avec la création de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique sous l'égide de la Fondation de France, un grand pas a été franchi pour mettre le *.fr* et les ressources qu'il génère au service d'une solidarité de terrain, quotidienne, et dont les premiers projets seront sélectionnés et financés dès 2015.

Avec le lancement des travaux de préparation à sa certification ISO 27001, l'Afnic s'engage sur la voie de l'excellence en matière de sécurité. Ces travaux se poursuivront en 2015, et mobilisent de manière transverse l'ensemble des équipes.

Plus généralement, le travail accompli depuis maintenant trois ans permet d'envisager une année 2015 qui sera celle du retour à l'équilibre financier et de la réalisation de l'ensemble des engagements au titre de la convention *.fr*. Forts des succès de 2014, c'est avec confiance que l'ensemble des collaborateurs de l'Afnic abordent cette perspective.

Bilan Financier

Bilan simplifié

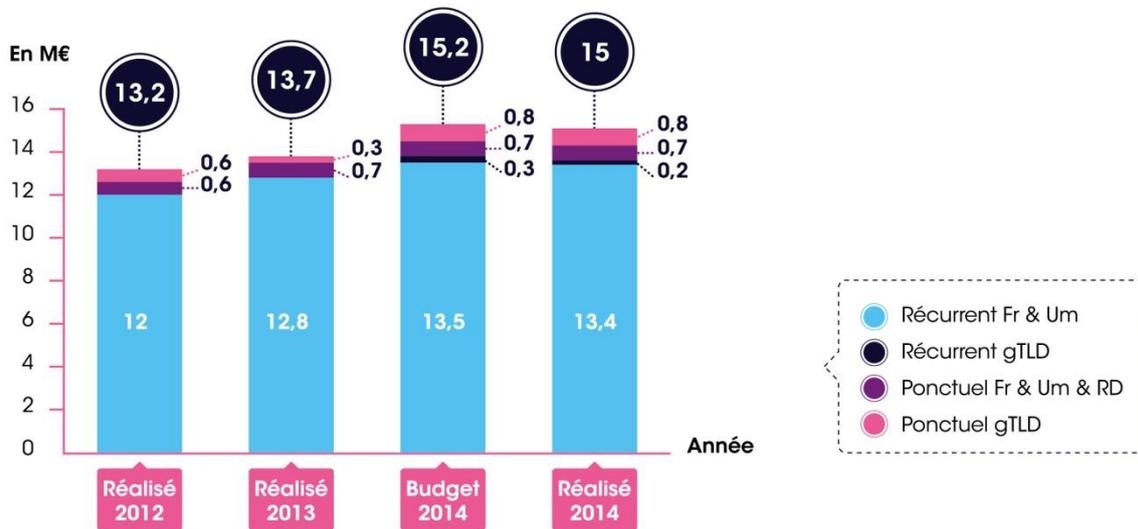
En K€	31/12/2014 Net	31/12/2013 Net
Actif		
Actif Immobilisé	2 838	2 594
Créances d'exploitation	5 201	4 204
Disponibilités	10 112	9 375
TOTAL ACTIF	18 151	16 173

En K€	31/12/2014 Net	31/12/2013 Net
Passif		
Fonds associatifs	6 259	6 801
Résultat de l'exercice	- 188	- 542
Provisions réglementées	455	389
FONDS PROPRES	6 525	6 648
PROVISIONS	30	47
DETTES	11 596	9 478
TOTAL PASSIF	18 151	16 173

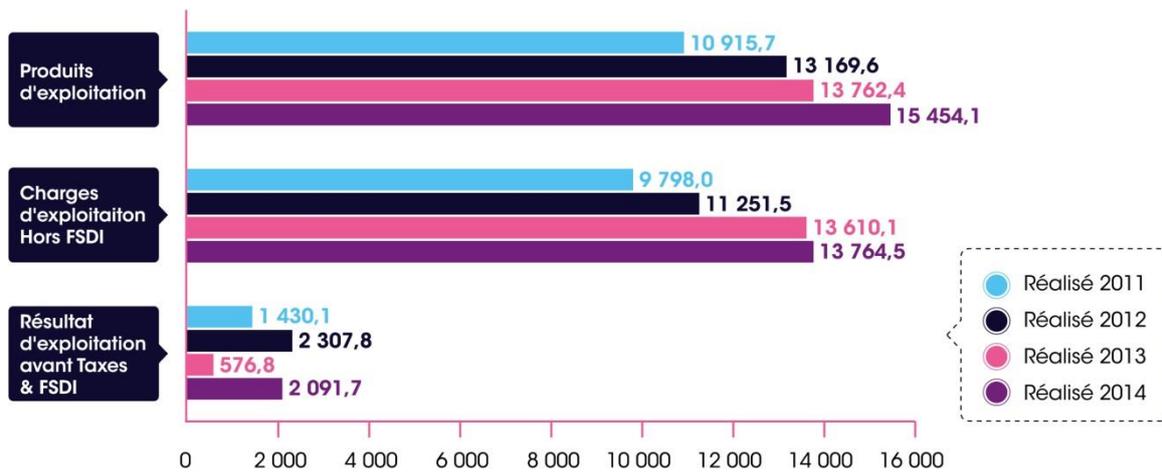
Compte de résultat simplifié

En K€	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	15 420	13 731
Autres produits	34	31
PRODUITS D'EXPLOITATION	15 454	13 762
Autres achats et charges externes	5 040	4 743
Impôts, taxes et versements assimilés	402	449
Salaires, traitements et charges sociales	7 180	7 361
Autres charges dont Amortissements	2 568	1 914
CHARGES D'EXPLOITATION	15 190	14 467
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	264	-704
RÉSULTAT FINANCIER	242	268
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-279	-37
Participation des salariés aux résultats	220	20
Impôts sur les bénéfices	195	48
BENEFICE OU PERTE	-188	-542

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION DE L'Afnic DEPUIS 2012



ÉVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS DEPUIS 2012



Rapport d'activité Afnic 2014

Immeuble Le Stephenson

1 rue Stephenson

78180 Montigny-le-Bretonneux cedex France

tél. : +33 1 39 30 83 00

Fax : +33 1 39 30 83 01